



VILLE D'HENRICHEMONT
1 PLACE DE LA MAIRIE
18250 HENRICHEMONT
☎ 02.48.26.70.04
mairiehenrichemont@orange.fr

Acte déposé à la
Préfecture du Cher, le

27 AVR. 2026



ARRETE DU 22 AVRIL 2026
PORTANT REGLEMENTATION
DE PERMISSION DE VOIRIE
Place Henri IV

Le Maire d'Henrichemont,

- Vu les articles L2212-2 et L2213-1 du Code Général des Collectivités Territoriales
- Vu le code de la route
- Vu la demande du 16.04.2026 de Madame PETAT LEVAL Aline, 1 place Henri IV – 18250 Henrichemont ;
- Afin de permettre le bon déroulement des travaux de couverture avec la pose d'un échafaudage sis 1 place Henri IV – 18250 Henrichemont ;
- Vu l'intérêt général ;

ARRETE :

■ **Article 1^{er}** : La commune d'Henrichemont donne permission de voirie à Madame PETAT LEVAL Aline, 1 place Henri IV, 18250 Henrichemont, pour l'installation d'un échafaudage afin de permettre les travaux de couverture à compter du 18.05.2026 et ce pendant 90 jours calendaires.

■ **Article 2^{ème}** : La signalisation sera mise en place par le demandeur.

■ **Article 3^{ème}** : La Gendarmerie, le Responsable des Services Techniques, et Madame PETAT LEVAL sont chargés chacun en ce qui le concerne l'exécution du présent arrêté dont ils recevront ampliation.

Le Maire,
Frank JANSONNE



Publié sur le site internet de la commune le 28.06.2026